



Conseil économique et social

Distr. générale
3 mars 2021
Français
Original : anglais

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Trentième session

Vienne, 17-21 mai 2021

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

Tendances et nouveaux problèmes en matière de criminalité dans le monde et mesures de prévention du crime et de justice pénale visant à y faire face

Situation concernant la prévention de la criminalité et la justice pénale dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)

Note du Secrétariat

Afin de rendre compte des incidences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur la criminalité et la justice pénale, le Secrétariat a établi, à l'attention du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, un document de travail qui fait le point sur la situation et les tendances en matière de prévention de la criminalité et de justice pénale dans le contexte de la pandémie (A/CONF.234/15). Ce document de travail est également mis à la disposition de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, afin qu'elle l'examine. L'attention de la Commission est appelée en particulier sur les paragraphes 2 à 22. Ce document doit être lu en parallèle avec le rapport du Secrétaire général sur l'état de la criminalité et de la justice pénale dans le monde (A/CONF.234/3), qui a également été porté à l'attention de la Commission à sa trentième session (voir E/CN.15/2020/10).

* E/CN.15/2021/1.

